

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/48/S/2024-2025 POUR LE TRAITEMENT ET TRANSPORT DE 1240 POTEAUX MT, 1438 POTEAUX BT DESTINES A L'ELECTRIFICATION DES CENTRES DE L'INTERIEUR DU PAYS.

- Date de publication : le/...../2024
 - Date d'ouverture des offres : le/...../2024 à 10 heures 30 minutes

Objet

Par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert, l'Agence Burundaise d'Electrification Rurale invite les soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour le traitement et transport de 1240 poteaux MT , 1438 poteaux BT destinés à l'électrification des centres de l'intérieur du pays.

Financement du Marché

2. Le présent Marché est financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2024-2025

Le Maître de l'Ouvrage est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines/Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER). L'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est le Ministère de l'Hydraulique, de l'Energies et des Mines.

Les boisements identifiés se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Province	Commune	Site	Nombre de poteaux	
Muramvya	Muramvya	Gakenke	150 MT 187 BT	
		Gahembe	400 MT 583 BT	
	Rutegama	Gashingwa	295 MT 0 BT	
	Bujumbura	Mubimbi	Gasumo	180 MT 286BT
			Muhororo	215 MT 382 BT
TOTAL			2678 (MT et BT)	

Spécification du Marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures qui font objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en un seul lot
 5. L'ensemble de la fourniture des poteaux MT et BT en bois traités s'étend sur un délai maximum de quatre (4) mois.

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

8

Condition de participation.

6. La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.
7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura, Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE Nord
Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER), sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de Cinquante Mille francs (50 000 FBU) au sous-compte de transit des recettes non fiscales N°CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR .

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura à l'adresse suivante :
Route nationale N°1, parcelle N° 22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord
Tél : +257 22 22 19 32, +257 22 22 31 67, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour ces lots.
Toutefois les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres pour un seul lot.
11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de de Quinze millions Francs Burundais (**15 000 000 FBU**).

Les soumissionnaires étrangers peuvent soumettre leur garantie bancaire en devise (en Dollars USA ou en Euros).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

12. Les offres devront être remises au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura, Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE Nord

Tél : 22 22 19 32, 22 22 3167 au plus tard le 27/10/2024 à 10 heures précise, heure locale Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres sous plis fermés, doivent être déposées au secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification rurale, sise à Bujumbura
Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord, Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67 au plus tard le 27/10/2024 à 10 heures précises, heure locale

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un observateur de la DNCMP, à la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale, sise à Bujumbura
Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGIDESO à KIGOBE nord, Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67 au plus tard le 27/10/2024 à 10 heures 30 minutes, heure locale. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP assistera à la séance d'ouverture des offres.

Fait à BUJUMBURA, le 20/10/2024.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ABER

Msc.Ing. Eric MPAYIMANA

